



Uwo uri wese ubahirizwa

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°369 DU 8 AU 14 MAI 2023

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la situation des droits de l'homme a été rapportée comme suit : au moins 6 personnes tuées dont 3 retrouvées cadavres, 3 victimes de VBG, 1 personne torturée et 5 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 3 femmes et 2 mineurs tués ainsi que 2 filles mineures arrêtées arbitrairement.

Des agents du SNR, des membres de la milice Im-

bonerakure et des policiers sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées aux faits sécuritaires ont été relevées dans ce bulletin.

LES GRANDS TITRES

I. DES PERSONNES TUEES

II. DES VIOLATIONS DES DROITS A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

III. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

<i>I. DES PERSONNES TUEES</i>	3
<i>I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	3
<i>I.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE</i>	3
<i>I.3. DES CAS D'INFANTICIDES</i>	3
<i>II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE</i>	4
<i>II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	4
<i>II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	4
<i>II.1.2. DES PERSONNES TORTUREES</i>	4
<i>II.2. DU DROIT A LA LIBERTE</i>	4
<i>II.2.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT</i>	4
<i>III. DES FAITS SECURITAIRES</i>	5
<i>IV. CONCLUSION</i>	5

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS	: <i>Centre de Santé</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
CNL	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
RPA	: <i>Radio Publique Africaine</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>
VBG	: <i>Violences Basées sur le Genre</i>

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie d'un homme retrouvé en commune et province Cankuzo

En date du 8 mai 2023, vers 22 heures, au quartier Kigwati II, province Cankuzo, Colonel de police Henri Frère Manisha, âgé de 57 ans, retraité, ex-sous commissaire provincial de la police judiciaire de Cankuzo, a été tué à coup de marteau, par des gens non identifiés quand il rentrait chez lui. Selon des sources sur place, il a été touché au niveau de la tête et au front. Selon des sources sur place, Manisha qui revendiquait être son fils mais non reconnu a été arrêté et a été conduit au cachot du commissariat provincial de police de Cankuzo.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Muhanga, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 mai 2023 indique qu'en date du 25 avril 2023, vers 8 heures du matin, dans la rivière Ruvubu, commune Muhanga, province Kayanza, un corps sans vie de Florence Nizigiyimana, âgée de 23 ans, originaire de la colline et commune Rango, province Kayanza a été retrouvé. Selon des sources sur place, Florence Nizigiyimana s'était rendue dans des travaux champêtres vers 5 heures du matin. Son corps présentait des traces de couteaux au niveau de la tête et de la gorge. Le cadavre a été conduit à la morgue du centre de santé Muhanga. La nuit du 25 avril 2023, Benedict Ndayizeye, administrateur de la commune Muhanga a appelé Deus Babayehokubwayo, administrateur communal de Ran-

go pour lui informer qu'un corps sans vie d'un ressortissant de sa commune avait été retrouvé et conduit à la morgue d'un CDS de Muhanga. Selon les mêmes sources, Claude Mugisha, mari de la victime et Siméon Ntakimazi, beau-frère de la victime, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de Rango, le 26 avril 2023 avant d'être transférés le lendemain au cachot du commissariat de police à Kayanza. Claude Mugisha et Siméon ont été vus par leurs voisins rôdant près du marais de Nkokoma où Florence s'était rendue pour cultiver. Dans un procès de flagrance du 12 mai 2023, le tribunal de grande instance de Kayanza a condamné Claude et Siméon à une peine à perpétuité et à payer une amende de cinq millions de fbu pour assassinat prémédité de cette femme.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 9 mai 2023, vers 6 heures, sur la colline Kibenga, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, un corps sans vie d'une femme non identifiée a été retrouvé au bord de la rivière Nyabiho, Selon des sources sur place, le corps présentait au niveau du cou des traces de violence montrant qu'elle avait été étranglée. Selon les mêmes sources, vers 8 heures, l'administrateur communal de Gitaramuka, Pascaline Ndagijimana a évacué le cadavre vers la morgue du CDS. Le corps de la victime a été enterré en date du 11 mai 2023.

I.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE

Une femme tuée en commune Mugamba, province Bururi

En date du 8 mai 2023, vers 2 heures du matin, sur la colline Vyuya, commune Mugamba, province

Bururi, Floride Ngabirano, mère de 8 enfants, a été tuée par son mari, Melchiade Nkurunziza, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Melchiade a tué sa femme en l'écrasant la tête à l'aide d'une hache avant de prendre le large.

I.3. DES CAS D'INFANTICIDES

Deux enfants tués en commune Gatara, province Kayanza

En date du 10 mai 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Nyabubuye, colline Gihororo, commune Gatara, province Kayanza, Omer Nishimwe, âgé de 6 ans et Mireille Kezakimana, âgée de 4 ans ont été tués à coups de couteaux par leur père Fidèle Bucumi alias Ninja âgé de 41 ans, commerçant au centre Nyabigati. Selon des sources sur place, le soir à son arrivé ivre à la maison, Fidèle a menacé de tuer sa femme Imelde Nyabenda, âgée de 30 ans, cultivatrice en l'accusant d'entretenir des relations extra-

conjugales avec d'autres hommes et que deux enfants sont nés de cette pratique. Cette femme a pris fuite chez ses voisins. Selon les mêmes sources, le lendemain vers 22 heures, Fidèle est sorti de sa cachette et il s'est rendu à une station de la police qui l'a conduit cachot du commissariat de police de Kayanza. En date du 12 mai 2023, le Tribunal de Grande Instance de Kayanza a condamné Fidèle Bucumi à une peine de servitude pénale à perpétuité et à payer une somme de 20 millions des dommages et intérêts pour sa femme ainsi que l'interdiction d'exercer les droits civiques.

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune Rutovu, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 6 mai 2023, sur la colline Gikwazo, commune Rutovu, province Bururi, A.M.I., âgée de 5 ans, a été violée par Cyriaque Hakizimana âgé de 46 ans. Selon des sources sur place, Cyriaque a profité de l'absence de la mère qui était allée faire moudre du maïs et cette petite fille est allée chez le présumé auteur qui l'a conduite derrière une maison où il l'a violée. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de la police de Rutovu.

Une fille violée en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 3 mai 2023, sur la colline Gitaramuka, commune Burambi, province Rumonge, N.I., âgée de 16 ans, élève en 7^{ème} année à l'ECOFO Mugaranzura a été violée à son domicile par Jean Claude Nimubona, son professeur de Mathématiques, marié et père de 3 enfants,

II.1.2. DES PERSONNES TORTUREES

Un journaliste torturé en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 23 avril 2023, vers 22 heures, au quartier Gihosha, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Léonce Shirambere, journaliste du journal en ligne Burunga News, a été battu et blessé au niveau de l'œil gauche à coups de bâtons par des membres de la milice Imbonerakure dirigés par leur chef, Edouard Ndacayisaba. Selon des sources sur place, ce journaliste rentrait à la

II.2. DU DROIT A LA LIBERTE

II.2.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Un ancien journaliste de la RPA arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 27 avril 2023, dans la matinée, au quartier Kibenga, zone Kinindo, commune Muha, Bujumbura Mairie, Olivier Buge-

membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ce professeur a été surpris en flagrant délit par la mère de cette victime qui a crié au secours. La victime a été conduite à l'hôpital de Murago. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté en date du 4 mai 2023 et a été transféré au cachot du commissariat de Rumonge en date du 8 mai 2023.

Tentative de viol en commune Butaganzwa, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 3 mai 2023, vers 23 heures, sur la colline Batye, commune Butaganzwa, province Ruyigi, C.N., âgée de 37 ans, de la composante sociale Twa a été attaquée par Ibrahim Ndabirabe alias Nelson qui tentait de la violer. Selon des sources sur place, C.N. était en train d'allaiter son enfant sur son lit quand Ibrahim l'a attaquée. La victime a crié au secours et ses enfants qui dormaient se sont réveillés et ont fermé la porte de la maison. Selon les mêmes sources, des voisins sont également intervenus et ont ligoté Ibrahim Ndabirabe avant de le conduire au cachot du poste de police.

maison. Il a été tabassé jusqu'à deux heures du matin avant d'être relâché étant dans un mauvais état. Léonce ne peut pas dormir car il souffre au niveau des côtes suite à ces bastonnades. Selon les mêmes sources, il a été accusé de collaborer avec des médias en exil et que son organe de presse critique l'action gouvernementale. Léonce a porté plainte contre son bourreau qui s'est présenté au bureau de l'officier de la police judiciaire à Gihosha mais le présumé auteur n'a pas été inquiété malgré qu'il avait avoué les faits.

gene, ancien journaliste de la RPA, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, il a été accusé d'utiliser un téléphone mobile volé. Ces agents qui étaient venus à bord d'une voiture Toyota AE100 ont fouillé son domicile sis à Kibenga et, ils lui ont pris son téléphone portable arguant qu'il s'agit d'un téléphone volé. Selon les mêmes

sources, Olivier a été conduit au cachot du poste de police de la zone Kinindo avant d'être transféré au cachot du SNR tout près de la Cathédrale Régina Mundi. Signalons qu'Olivier Bugegene avait pris le chemin de l'exil en 2015 après la destruction de la RPA où il travaillait et il était rentré dans son pays il y a quelques années.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

En date du 12 mai 2023, sur la sous-colline Rutemba, colline Kinyovu, commune Ntega, province Kirundo, Zacharie Rwabagabo et Théoneste Twagiramungu, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés à leurs domiciles par des membres de la milice Imbonerakure et ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de Ntega. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir déchiré un t-shirt d'un membre du parti CNDD-FDD dont le nom n'a pas été révélé. Ils ont été poursuivis par le Secrétaire communal du parti CNDD-FDD, Pierre Claver Nyabenda qui les menaçait d'adhérer au parti quelques jours avant.

Deux filles mineures arrêtées en commune Songa, province Bururi

En date du 9 mai 2023, vers 19 heures, sur la colline Horezo, commune Matana, province Bururi,

III. DES FAITS SECURITAIRES

Un membre du parti CNL attaqué et blessé en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 1^{er} mai 2023, vers 22 heures, à la 9^{ème} avenue, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Elysée Nininahazwe, boutiquier, membre du parti CNL, a été blessé à coups de machettes au niveau de la tête et des épaules par Vincent Nduwimana, Djuma Hakandi, Révérien Bizimana et le prénommé Claver, tous membres de la milice Imbonerakure en patrouille nocturne. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure tentaient de lui voler des marchandises et de l'argent dans sa boutique. Selon les mêmes sources, Elysée a crié au secours, ses voisins sont intervenus et ces Imbonerakure ont pris fuite vers une permanence collinaire du parti CNDD-FDD à Buringa. La victime a été conduite

IV. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la détérioration de la situation des droits de l'homme continue d'être observée dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Joyeuse Irakoze et Nina Iradukunda, âgées respectivement de 15 ans et 14 ans, ont été arrêtées par la police lorsqu'elles descendaient d'une moto qui les transportait depuis Matana jusqu'à Horezo. Selon des sources sur place, la police leur a demandé pourquoi elles venaient dans cette zone la nuit et elles ont répondu qu'elles venaient rendre visite leurs amis, Willy et Melance, tous chauffeurs à la SINOHYDRO. Elles ont appelé Melance pour venir payer le conducteur de tai-moto comme convenu avant de quitter Matana. Melance est venu les voir mais quand il a vu un policier, il a refusé de payer en disant qu'il ne les connaissait pas. Les filles ont dit qu'elles s'étaient convenues de venir coucher avec eux comme elles en avaient l'habitude. Pour montrer qu'elles ne mentaient pas, ces filles ont décrit des chambres de ces hommes et tout ce qui est dans leur chambre. Elles dictaient leur numéro par tête sans toutefois lire dans leur téléphone pour montrer que ce sont leurs copains. La police a appelé Willy mais il a refusé de venir, et a éteint son téléphone tandis que la police a amené ces deux filles au cachot de la police Songa.

au CDS les Amis de Buringa à la 8^{ème} avenue tandis que ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Tentative d'assassinat en commune Matana, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 3 mai 2023, sur la colline et commune Matana, province Bururi, Alice Tuyishemeze, mère célibataire, âgée de 24 ans, a été attrapée dans une brousse en train de tuer un bébé qu'elle venait de mettre au monde. Selon des sources sur place, l'homme qui l'a attrapé a appelé des femmes qui passaient à côté dans la route. Ce nouveau-né et sa mère ont été conduits à l'hôpital de Matana pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, le bébé présentait des plaies sur le ventre, le nez et le visage.

Ce bulletin répertorie également des questions liées aux faits sécuritaires dans certaines provinces du pays. La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.